



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux chefs des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes, de maintenir et actualiser leurs compétences.

PUBLIC

Chefs des Services de Sécurité Incendie des Établissements Recevant du Public ou des Immeubles de Grande Hauteur titulaire du SSIAP 3 depuis moins de 36 mois.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de manager le ou les service(s) de sécurité
- Être capable de conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie.
- Être capable de porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence.
- Être capable d'assurer et de gérer le suivi obligatoire de contrôle et d'entretien au travers de la tenue des registres et des divers documents administratifs.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un livret de plus de 190 pages couleur reprenant le contenu de la formation à chaque apprenant
Cours richement illustrés et interactifs, adaptés au contexte professionnel.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Être titulaire du diplôme SSIAP 3 ou équivalent
Avoir exercé au moins 1607h dans les 36 derniers mois
Qualification de secourisme valide (SST, PSC1, PSE 1...)

DURÉE

21 heures (soit 3 jours)

EFFECTIF

Effectif minimum : 2 apprenant
Effectif maximum : 15 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

21 heures (3 jours) tous les 36 mois

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 02 mai 2005

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Prefecture du
Morbihan
Agrement SSIAP
n°5604
SÉCURITÉ INCENDIE



Id DD 005488



Centre de Certification
CPS, PAC, 119
Portée disponible sur www.icert.fr



INTERVENANT(S)

Formateur titulaire du SSIAP 3



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, exercices sur feux réels



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Validation par un examen de 3 épreuves avec présence d'un jury :
- OCM de 40 questions
- Élaboration d'une notice technique de sécurité
- Présentation d'un thème tiré au sort



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 60%

Réglementation

Évolution des textes réglementaires

- Réglementation de sécurité dans les ERP : dispositions générales, particulières et spéciales
- Règlement de sécurité dans les IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rappel du code du travail
- Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- Connaissance de l'arrêté du 2 Mai 2005 modifié

Notion de droit civil et pénal

- La délégation de pouvoir et les délégations de signature
- La responsabilité civile et pénale
- Le délit de mise en danger de la vie d'autrui

Fonction maintenance

- Contextes des obligations réglementaires
- Les contrats avec obligation de moyens / de résultat
- Les Contrats : type prédictifs, préventifs, correctifs ou curatifs
- La normalisation

L'accessibilité des personnes handicapées

- Les commissions d'accessibilité
- Les exigences réglementaires générales, dimensionnelles et qualitatives
- Les autorisations de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)
- Visite, réception par commission d'accessibilité et vérifications), l'utilisation en mode dégradé

Analyse des risques

- Évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
- Le document unique et l'évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs
- Le plan de prévention
- Évaluation des risques de travaux par points chauds

Les moyens de secours

Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours

- Les moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications)
- Moyens d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaître et savoir exploiter un S.S.I

PARTIE PRATIQUE | 40%

Le budget du service de sécurité

- Analyse critique des contrats, appréciation et retour d'expérience

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

- Rappel de la méthode et lecture de plan ; rédaction d'une notice technique de sécurité
- Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les ERP,
- Analyse critique et retour d'expérience

Gestion des risques

- Étude de cas pratique d'analyse des risques, identifier les situations de risque de déclenchement des incendies et d'accidents corporels
- Assurer le suivi et l'achèvement des travaux